



L'Enseignement Agricole Languedoc-Roussillon Au cœur de la transition agro-écologique

Programme régional 2014 - 2018

« Enseigner à Produire Autrement »

**AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT**

Septembre 2014

SOMMAIRE

Préambule.....	3
1^{ère} partie :	
I – Les textes de référence.....	4
II – Les enjeux de l’agro-écologie en Languedoc-Roussillon.....	5
III – Les établissements d’enseignement et de formation agricole : un atout pour la transition écologique.....	6
1 - Les établissements.....	6
2 - Le réseau des exploitations agricoles et ateliers technologiques.....	7
IV - Etat des lieux de la mobilisation des établissements d’enseignement agricole, de leurs exploitations et ateliers technologiques pour la transition agro-écologique en Languedoc-Roussillon.....	8
1 – Les actions « produire autrement » en cours.....	8
2 – Les projets « Enseigner à Produire Autrement » en place.....	10
3 - Les liens avec la recherche et les établissements d’enseignement supérieurs Agricoles.....	11
4 – Les actions en matière de développement durable, d’alimentation sûre et durable et de développement des circuits courts.....	11
5 - Une animation régionale en réseau bien structurée	12
6- Des liens forts avec le monde professionnel.....	12
2^{ème} partie :	
V - Le Programme régional «Enseigner à Produire Autrement » Languedoc-Roussillon....	13
1 – Structuration.....	13
2 – Axe 1 : l’évolution des référentiels et des pratiques pédagogiques.....	14
3 - Axe 2 : la mobilisation des exploitations et des ateliers technologiques comme outils de démonstration et de supports pédagogiques pour enseigner à produire autrement.....	15
4 - Axe 3 : l’accompagnement des équipes éducatives.....	16
5 - Axe 4 : l’organisation de la gouvernance régionale.....	17
VI – Tableau récapitulatif des actions.....	19
Glossaire des sigles.....	20
Carte du réseau des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements publics du Languedoc – Roussillon.....	21

Préambule

La mise en place d'un programme régional « Enseigner à Produire Autrement » est un enjeu fort pour l'agriculture du Languedoc-Roussillon et constitue un défi à relever pour les établissements d'enseignement et de formation agricole.

En effet, parvenir à la transition Agro-écologique souhaitée pour l'agriculture française nécessitera des innovations scientifiques et techniques mais aussi sociales et collectives en termes d'organisation, de coopération et de modalités d'investissement.

Cette transition vers de nouveaux modèles de production plus durables repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition et de transmission des savoirs et des pratiques. L'enseignement et la recherche agricole, en tant que dispositifs de formation des agriculteurs d'aujourd'hui et des générations à venir, ont donc un rôle primordial à jouer.

L'agro-écologie n'est pas un champ neuf pour l'enseignement et la recherche agricole. La communauté éducative (enseignants, directeurs d'exploitation, chercheurs....) a déjà expérimenté et fait ses preuves en ce domaine.

Enseigner à Produire Autrement vise donc à donner un cap et des clés méthodologiques pour favoriser le développement de nouvelles pratiques pour le plus grand nombre d'établissements.

Le plan d'action national « Enseigner à Produire Autrement » a été formalisé et lancé au printemps dernier par un séminaire fondateur à l'Unesco qui a réuni plus de 400 acteurs de l'enseignement et de la recherche agricoles.

Il se structure autour de quatre axes :

1. revisiter les référentiels et pratiques pédagogiques,
2. mobiliser les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole pour en faire des modèles d'expérimentation et de démonstration pour l'agriculture environnante,
3. former les personnels des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole, à travers la professionnalisation de référents régionaux et la mise à disposition de ressources,
4. élaborer un programme régional « Enseigner à Produire Autrement » sous l'égide des DRAAF et dans le cadre d'un réseau associant les établissements d'enseignement, le conseil régional et la profession agricole.

1^{ère} partie

I - Les textes de référence

Le programme « Enseigner à Produire Autrement » s'inscrit dans le cadre :

- ❑ du « projet agro-écologique pour la France » présenté par le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt le 18 décembre 2012. Ce projet ambitieux vise à conjuguer une triple performance : économique, environnementale et sociale.
- ❑ de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt votée le 11 septembre 2014 qui vise à mettre en œuvre le projet agro-écologique pour la France.

Le « projet agro-écologique pour la France » a pour but d'accompagner les agriculteurs pour produire autrement et mobilise pour cela plusieurs outils et plans d'actions qui se déclinent pour l'enseignement agricole par « Enseigner à Produire Autrement ».

Le programme « Enseigner à Produire Autrement » s'appuie :

- ❑ au niveau national sur :

- la lettre de la DGER aux DRAAF du 10 mars 2014, sur la mise en œuvre du plan d'action « Enseigner à Produire Autrement »
- la note de service DGER 2014-237 du 27 mars 2014 concernant la mise en place du « Programme Régional 2014-2018 de l'Enseignement Agricole pour la transition écologique et la mobilisation des exploitations agricoles et des ateliers technologiques »
- la note de service DGER 2014-478 du 20 juin 2014 rôle, identification et formation des référents du programme régional "Enseigner à Produire Autrement"
- la circulaire DGER 2008-2009 du 27 juin 2008 sur « l'émergence et la diffusion de pratiques agricoles durables : stratégie de l'enseignement agricole »

- ❑ au niveau régional sur :

- Le PREA 2013-2016 Languedoc-Roussillon (Projet Régional de l'Enseignement Agricole) dont il complète et enrichit le contenu.

II – Les enjeux de l'agro-écologie en Languedoc-Roussillon

L'Agro-écologie vise à améliorer les résultats économiques de l'exploitation (performance économique) tout en tirant profit dans la durée des ressources naturelles (performance environnementale). Cette approche intègre également les aspects sociaux (santé, territoire...).

En Languedoc-Roussillon, ce type d'approche systémique doit permettre de progresser pour faire face à des enjeux spécifiques tels que :

- ❑ L'optimisation de la gestion de l'eau et la préservation de sa qualité
- ❑ Le changement climatique dont les effets se font déjà sentir
- ❑ La valorisation économique des démarches environnementales (démarches qualité, nouveaux marchés...) avec une répartition équilibrée de la valeur ajoutée aux différents niveaux des filières de production

Concrètement, pour la région Languedoc-Roussillon, il peut s'agir de :

- ❑ diversifier les successions de cultures et d'assolements
- ❑ renforcer l'autonomie alimentaire des systèmes de production animale
- ❑ poursuivre le fort développement de l'agriculture biologique
- ❑ développer les Mesures AgroEnvironnementales (MAE) autour des enjeux de l'eau et de la Biodiversité
- ❑ intégrer la problématique du changement climatique dans l'évolution des systèmes de production (pratiques culturales, choix variétaux, pastoralisme...)

En 2013, un appel à projets « Mobilisation Collective pour l'Agro-écologie » a permis de distinguer 8 projets régionaux qui ont été accompagnés financièrement par le MAAF (4^{ème} région de France en nombre de lauréats). Ces initiatives portées par des collectifs d'agriculteurs traduisent l'importance des dynamiques existantes qui pourront être reconnues au travers des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) prévus par la Loi d'Avenir.

Quelques exemples régionaux d'approches agro-écologiques en région LR :

- ❑ « Améliorer la synergie entre cultures végétales et pastoralisme : dans les zones où les possibilités de mécanisation sont très limitées, les troupeaux broutant l'herbe des vignes réduisent les coûts d'entretien des sols pour les agriculteurs. Dans un même temps, grâce à ces pâturages disponibles, des éleveurs peuvent venir s'installer sur ce secteur en créant une nouvelle filière de produits de terroir. »
- ❑ « Répondre à une demande croissante de produits locaux, de qualité, tout en maîtrisant les techniques de production dans le respect, à long terme, des équilibres agro-écologiques : fertilité des sols par un enrichissement raisonné en matière organique, gestion des problèmes phytosanitaires en mettant l'accent sur les mesures de prévention et sur l'observation pour une plus grande réactivité et plus d'anticipation ; tester de nouveaux itinéraires techniques... »
- ❑ « Par une démarche de reconquête des friches agricoles, améliorer l'autonomie alimentaire du cheptel. Conduire et échanger sur le résultat d'expérimentation visant à optimiser, en agriculture biologique, des mélanges et des rotations culturales permettant une production biologique et économe adaptée aux besoins alimentaires des troupeaux. La disponibilité de ressources alimentaires sur le territoire ouvrira des perspectives pour la conversion de certains élevages pour lesquels la disponibilité en fourrage AB constitue un frein. »

III - Les établissements d'enseignement et de formation agricole : un atout pour la transition écologique

Il s'agit pour les établissements d'enseignement et de formation agricole de la région, toutes voies de formation confondues, de contribuer à :

- ❑ conforter une agriculture dynamique, attractive pour les jeunes, compétitive et respectueuse de l'environnement
- ❑ préserver une ressource en eau accessible pour l'agriculture, de bonne qualité et anticiper le changement climatique
- ❑ maintenir des terres agricoles et des territoires entretenus et vivants à riche biodiversité,
- ❑ développer une alimentation de qualité, des produits locaux reconnus, gage de confiance entre consommateurs et producteurs
- ❑ former en région des agriculteurs (ceux d'aujourd'hui et de demain) capables de mettre en œuvre dans une approche globale et systémique des initiatives conduites au sein d'un collectif au niveau d'un territoire sur la fertilité des sols, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la diversification des cultures, la transformation, la commercialisation en circuits courts et l'amélioration de la viabilité économique des exploitations.

En s'appuyant :

- ❑ sur l'exceptionnel potentiel de recherche et de formation agronomiques disponible en région pour préparer aujourd'hui l'agriculture de demain,
- ❑ sur la capacité des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements à construire et diffuser des projets pilotes et des pratiques innovantes en matière d'agro-écologie.

Ainsi capitaliser, valoriser, transférer, diffuser les pratiques innovantes et les connaissances nécessaires à leur mise en œuvre constituent le défi que doit relever l'enseignement agricole du Languedoc-Roussillon au travers de ce programme.

1 – Les établissements :

La formation initiale scolaire

Public : 10 lycées sur 11 sites,

Privé : 23 établissements (dont 16 à régime temps plein et 7 à régime adapté : maison familiale et rurale)

7806 élèves en 2013,

Public : 3140 élèves,

Privé : 4666 élèves.

La formation initiale par apprentissage :

Public : 5 CFAA et une section d'apprentissage,

Privé : 2 CFA et 1 section d'apprentissage,

1328 apprentis en 2013,

Public : 1104 apprentis,

Privé : 224 apprentis.

La formation continue :

6 CFPPA publics et quelques structures privées ou associatives,

1 109 149 heures stagiaires réalisées en 2013.

2 – Le réseau des exploitations agricoles et ateliers technologiques en Languedoc-Roussillon

2.1-Présentation générale

La région Languedoc-Roussillon compte huit exploitations agricoles et deux ateliers technologiques (un centre équestre et un atelier de transformation de produits fermiers) pour sept Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA).

Les exploitations agricoles des EPLEFPA sont des unités de production de matières premières, vendues en l'état ou après première transformation, à vocation économique et qui sont utilisées comme support :

- de formation,
- de démonstration,
- d'expérimentation et de développement,
- d'animation des territoires.

Elles représentent au total une superficie de 410 ha soit en propriété, soit en fermage, plus les bâtiments d'exploitation.

Réparties sur le territoire de la région, les productions sont multiples, à l'image de celles de la région.

Les productions développées sont : viticulture, arboriculture, grandes cultures, productions florales et pépinières, maraîchage, aquaculture, élevage laitier et bovin viande, production ovine, activité hippique, transformation de produits fermiers.

Les exploitations emploient 31 personnes : 10 directeurs nommés par l'État, 21 salariés agricoles, plus l'équivalent d'environ 5 UTH (unité de travail homme) en travailleurs saisonniers payés sur le budget propre de l'exploitation.

2.2 - Le rôle des exploitations au niveau des territoires

Outre leur activité économique, elles contribuent à la formation :

- des élèves des lycées,
- des stagiaires des CFPPA,
- des apprentis des CFA,
- des agriculteurs du territoire.

Elles assurent aussi l'animation du territoire en direction des élèves des écoles primaires, des lycéens, du grand public, notamment pour promouvoir le développement durable, la connaissance du vivant, les produits agricoles et les modes de fabrication, les circuits courts.....

A cet effet, les établissements agricoles publics ont tous entrepris depuis quelques années une démarche de développement durable marquée par la mise en œuvre de nombreuses activités d'expérimentation et de développement en partenariat avec les organismes professionnels, les centres de recherche, l'enseignement supérieur. Cette dynamique s'est traduite par la mise en œuvre de nombreux projets d'actions et une réponse forte aux différents appels à projets.

Leur volonté au travers notamment du réseau des exploitations agricoles est de participer à l'amélioration de la compétitivité des filières, à l'émergence d'une agriculture plus respectueuse de son environnement, au renouvellement des générations et à la rénovation des relations entre les acteurs du monde agricole avec le reste de la société.

IV - Etat des lieux de la mobilisation des établissements d'enseignement agricole, de leurs exploitations et ateliers technologiques pour la transition agro-écologique en Languedoc-Roussillon

Cette mobilisation intervient sur les six thématiques prioritaires visant à « l'émergence et la diffusion de pratiques agricoles durables ». Elles sont actuellement investies par les EPLEFPA et leurs exploitations avec des projets reconnus et matérialisés par la mise en place de conventions partenariales.

1 – Les actions « produire autrement » en cours

- Appui au développement de l'agriculture biologique :

Une exploitation s'est convertie sur l'ensemble de ses ateliers à l'agriculture biologique (Rivesaltes).

Quatre autres sont en démarche de conversion sur plusieurs ateliers : Nîmes en arboriculture et viticulture, Montpellier en viticulture, Castelnaudary en maraîchage et Carcassonne en viticulture-grandes cultures.

Deux autres ont enclenché des réflexions pour une conversion totale ou partielle en bio : Castelnaudary en horticulture et La Canourgue en aquaculture.

Soit 7 exploitations sur 8 en démarche active.

- Réduction de l'usage des pesticides en lien avec le plan Ecophyto 2018 :

Deux exploitations agricoles sont engagées dans le cadre du programme Ecophyto 2018 (point 16) sur un projet d'expérimentation de diminution des intrants (Carcassonne en grandes cultures et le domaine du chapitre de Montpellier SupAgro en viticulture).

L'exploitation de l'EPLFPA Perpignan-Roussillon participe au réseau viticulture « Ecoviti DEPHY EXPE arc méditerranéen ».

Deux exploitations sont aussi intégrées dans les réseaux FERME du programme Ecophyto (point 14) : Castelnaudary en grandes cultures, Nîmes en viticulture.

Les EPLEFPA de Carcassonne et de Montpellier-Orb-Hérault mettent en œuvre depuis trois ans un programme « jardibio » à destination des communes, des collectivités territoriales et de particuliers visant à la suppression totale des intrants en milieu urbain.

A Castelnaudary-le-les, l'exploitation horticole est conduite en PBI (protection biologique intégrée). Un projet de mise en place d'une unité de production d'auxiliaires de lutte biologique en serres en vue de diversifier la production, d'agir sur la diminution des intrants et la préservation de l'environnement est en cours de réflexion.

L'EPLFPA de la Lozère (sur son site de La Canourgue) conduit un projet de recherche-développement sur la réduction des impacts environnementaux de son exploitation piscicole sur le milieu (APIVA : Aquaponie Innovation Végétale et Aquaculture)

Soit 7 exploitations sur 8 engagées.

- Performance énergétique des exploitations agricoles :

L'enseignement agricole public a signé une convention de partenariat avec la FRCUMA et l'ensemble des organisations professionnelles pour la mise en place au niveau régional d'un banc d'essai moteur mobile dans le cadre du plan de performance énergétique des exploitations agricoles : l'établissement référent au niveau régional est l'EPLFPA de Castelnaudary avec son exploitation et son pôle de compétence en agroéquipement.

Actuellement 70 % des exploitations des lycées ont réalisé un bilan énergétique et ont mis en place un plan d'action pour réduire les consommations et les rejets de CO₂.

Soit 7 EPLEFPA sur 7 engagés au travers de la convention régionale de partenariat.

- Prise en compte de la biodiversité dans les itinéraires techniques agricoles :

Six actions sont ou ont été conduites en région :

Thé d'Aubrac – Saint Chély d'Apcher.

Plantes messicoles – Carcassonne.

Outarde canepetière – Nîmes.

Plantes invasives Jussie – Nîmes.

Jachère ornementale – Montpellier.

Production agricole et biodiversité – Carcassonne.

Soit 4 EPLEFPA sur 7 engagés

- Réflexion préalable à la certification haute valeur environnementale en agriculture :

La pisciculture du LEGTA de La Canourgue en Lozère avec sept autres exploitations de lycée se sont engagées dans le programme PerfEA (performance globale des exploitations agricoles : amélioration continue et management pour le développement durable), porté par l'école d'ingénieur VetAgro Sup de Clermont Ferrand.

En 2012 au terme d'une démarche de deux ans, trois exploitations ont obtenu la certification ISO 14001 de management environnemental, la pisciculture de La Canourgue, l'exploitation laitière de Saint Chély d'Apcher et l'exploitation horticole de Castelnaud le Lez.

Les exploitations viticoles de Montpellier, de Carcassonne et l'atelier viticole de Castelnaudary sont certifiés Terra Vitis. L'exploitation de Rivesaltes est entièrement certifiée agriculture biologique.

Sur l'EPLFPA du Gard, 4 ateliers sont conduits en agriculture biologique : l'oliveraie, l'atelier maraîchage, un îlot vigne et l'atelier plantes aromatiques méditerranéennes.

Soit 8 exploitations sur 8 engagées dans des démarches de certification.

- Gestion quantitative et qualitative de l'eau :

En 2013, la DRAAF Languedoc-Roussillon et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (avec les 6 DRAAF du territoire) ont signé un accord cadre de coopération eau et agriculture dans l'enseignement agricole pour la période 2013-2018. Le présent accord-cadre vise à promouvoir le rôle des lycées agricoles et de leur ferme expérimentale en matière d'exemplarité et d'innovation dans les pratiques agricoles au regard des enjeux de la politique de l'eau. Il s'agit de favoriser des projets ambitieux - dans leur objectif ou dans leur dynamique de progression - et de soutenir des actions à valeur démonstrative auprès des apprenants (élèves, apprentis, stagiaires), des professionnels et des partenaires du territoire. Dans le cadre de cet appel à projet, trois EPLEFPA ont été retenus sur un projet triennal : Carcassonne en 2013, Perpignan Roussillon et Castelnaud le Lez en 2014.

L'EPLFPA de la Lozère (site de La Canourgue) conduit un projet CASDAR pour la diminution des rejets et des prélèvements en eau de la pisciculture dans l'environnement extérieur (programme APIVA). Plusieurs projets pluri-annuels sont en cours de préparation :

-Etude de faisabilité d'une station de valorisation des déchets collectifs et d'effluents des piscicultures par lombri-compostage à l'échelle d'une communauté de communes rurales avec SupAgro – La Canourgue

-Plate-forme de lavage avec récupération des effluents phytosanitaires à Castelnaudary.

-Mise en place de parcelles expérimentales pour accompagner un changement des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau chez les agents des collectivités territoriales et les habitants de communes visées par un PAPPH (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles) – programme régional pluriannuel porté par le réseau des CFPPA.

Soit 4 EPLEFPA sur 7 engagés

2 – Les projets « Enseigner à Produire Autrement » déjà en place

(Extrait du tableau établissements référents Enseigner à Produire Autrement établi en juillet 2014 par le réseau des animateurs thématiques de la DGER)

Etablissement	Région	Action	Thématique	Référent(s)	Coordonnées	Éléments du choix
EPLEFPA Perpignan	Languedoc-Roussillon	AAP AERMC	Gestion durable et concertée de l'eau	Patrice Robin, enseignant	patrice.robin@educagri.fr	Conception et édition d'un kit de jeu de rôle à but opérationnel et démonstratif à partir de la situation du bassin versant de la Têt en lien avec la construction du projet d'exploitation
EPLEFPA Perpignan	Languedoc-Roussillon	Développement filière PAM régionale et circuits courts	Plan Bio Circuits courts Diversification Magasin à la ferme	Bruno Collange (DEA)	Bruno.collange@educagri.fr	Animation développement territoire
EPLEFPA Carcassonne	Languedoc-Roussillon	BiodivEA Messicoles + action 16 écohyto	Gestion de la production en mobilisant et développant la biodiversité	Emmanuel Lahirigoyen (DEA) Et Florian Sanchez (Tiers temps)	Emmanuel.lahirigoyen@educagri.fr Florian.sanchez@educagri.fr	Système agricole diversifié: comment le rendre plus robuste (vignes, grandes cultures, ...)
EPLEFPA Lozère	Languedoc-Roussillon	CASDAR	Aquaponie : gestion durable de l'eau + diversification	Catherine Lejolivet, (enseignante et Tiers temps)	catherine.lejolivet@educagri.fr	Lien R&D, échanges internationaux, implication filières gêmeau et aquaculture
EPLEFPA Castelnau-le-lez	Languedoc-Roussillon	AAP AERMC Certification « ISO » 14001, objectif zéro phyto en horticulture sous serre	PBI en horticulture sous serre	Guy Bernard (DEA)	guy.bernard@educagri.fr	Engagement sur amélioration continue vers le zéro phyto et implication forte pédagogique

Au total, cinq projets sont donc déjà identifiés par le niveau national dans quatre EPLEFPA sur sept.

En outre, trois établissements ont répondu en juillet 2014 à l'appel à projets pilotes « transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole » financés par le CASDAR en 2014 (note de service DGER 2014-392) : Montpellier, Carcassonne et la Lozère.

3 - Les liens avec la recherche et les établissements d'enseignement supérieur agricole

□ RMT (réseaux mixtes technologiques) et EPLEFPA :

Six EPLEFPA sont intégrés au niveau régional à des RMT :
RMT agriculture biologique : Perpignan Roussillon et Nîmes,
RMT : agroéquipements et énergie : Castelnaudary,
RMT biodiversité fonctionnelle : Nîmes,
RMT élevage et environnement : La Canourgue,
RMT travail en élevage : Montpellier SupAgro site de Florac.
Leur nombre est passé de deux à six en 2 ans.

□ Lien avec la recherche et Montpellier SupAgro :

Depuis 2009, une dizaine de projets « élèves ingénieurs » tuteurés par un enseignant chercheur ont été mis en place en partenariat avec Montpellier SupAgro sur des exploitations des lycées agricoles. Deux sont en cours de réalisation pour 2014.
Une convention de partenariat entre l'enseignement agricole du Languedoc-Roussillon et Montpellier SupAgro est en cours de préparation.

4 – Les actions en matière de développement durable, d'alimentation sûre et durable et de développement des circuits courts

○ Education au développement durable :

Depuis 2011, tous les lycées agricoles publics de la région sont engagés dans une démarche de développement durable de type « agenda 21 » : ils sont agréés « lycées 21 » par la région Languedoc-Roussillon et à ce titre ils ont tous mis en place un comité 21 avec des éco-délégués et conduisent au moins une action éducative de développement durable par an.

Il est prévu qu'un établissement de la région (le LPA la Condamine à Pézenas) participe début 2014 à la phase test de l'outil « positionnement / évaluation des démarches globales EDD en EPLEFPA » mis au point par la DGER qui arrive fin 2013 à la fin de sa construction.

○ Alimentation sûre et durable :

En matière d'alimentation durable et de circuits courts, un appel à projet régional à destination des établissements et en lien étroit avec le plan régional de l'alimentation, a été mis en place à la rentrée 2010.

Le financement est assuré par le SRAL et le CRIPT pour un montant de 15 000 €.

Depuis 2010, grâce à cet appel à projets, 53 projets visant à promouvoir une alimentation sûre et durable et les circuits courts se sont déroulés dans les établissements d'enseignement agricole de la région. En 2014, 9 projets ont été réalisés par les établissements. Un nouvel appel à projet a été lancé pour l'année scolaire 2014-2015.

De plus, deux établissements (le LEGTA de La Canourgue et le LEGTA de Castelnaudary) participent avec leur chef cuisinier et un apprenti au concours organisé par LRIA visant à valoriser les trésors gustatifs des producteurs et des entreprises agroalimentaires de la région.

5 - Une animation régionale en réseau déjà bien structurée

La volonté de la DRAAF a toujours été de soutenir et d'accompagner au plus près les EPLEFPA et leurs exploitations agricoles dans tous leurs projets vers la mise en œuvre d'une politique de développement durable et pour accompagner le défi de la compétitivité économique, sociale et environnementale.

Ainsi, pour matérialiser cette volonté, le pilotage et l'animation de la mission « animation des territoires, expérimentation et développement agricole » a fait l'objet depuis la rentrée de septembre 2009 de la création dans l'organigramme du SRFD d'un pôle « Innovation et Développement ».

Les « tiers temps ingénieurs » et les « chefs de projet » sont officiellement intégrés aux réunions régionales des directeurs d'exploitation, des directeurs d'établissement ainsi qu'au séminaire de fin d'année réunissant les équipes de direction des EPLEFPA et le SRFD.

➤ Les moyens mis en œuvre :

Sont en place actuellement en appui des équipes de direction et des directeurs d'exploitations agricoles :

- ❑ Un animateur régional en charge des exploitations, du développement durable et de l'expérimentation – responsable du pôle Innovation et Développement : 0.35 ETP,
- ❑ 5 décharges tiers temps :

- EPLEFPA de la Lozère site La Canourgue – 2011-2015 – Catherine LEJOLIVET

Aquaculture et préservation de la ressource en eau pour construire et animer les territoires

-EPLEFPA Castelnaudary - 2012-2015 - Vincent JEHANNO

Projet de mise en place d'une couveuse d'activités agricoles dans le Lauragais audois

- EPLEFPA Perpignan – Roussillon - 2012-2014 - Céline NAHAN (agrément régional - 160h)

Etude de faisabilité d'une structure départementale collective de transformation

- EPLEFPA de Carcassonne - 2013-2016 – Florian SANCHEZ

Agriculture et Biodiversité : Symbiose ou Parasitisme

- EPLEFPA de la Lozère - 2013-2016 – Vincent LOMBARD

Création d'un espace test sécurisé et durable sur l'EPLEFPA de la Lozère pour des porteurs de projets en agriculture.

6 - Des liens forts avec le monde professionnel

Suite à la signature en 2011 de la convention régionale de partenariat entre l'enseignement agricole et la chambre d'agriculture régionale, des projets de partenariat à moyen terme ont été initiés :

- la mise en place sur toutes les exploitations des lycées de l'outil de traçabilité et de gestion technico économique « mes parcelles » a contribué à dynamiser l'implication des EPLEFPA dans les actions de développement des territoires et d'expérimentations.
- l'intégration progressive de toutes les exploitations des lycées dans le programme régional d'expérimentation conduit par les chambres d'agriculture et les instituts techniques.
- la création d'un réseau régional de pépinières d'entreprises pour l'installation en agriculture s'appuyant sur les exploitations agricoles des lycées (programme 2013-2020)
- la participation de l'enseignement agricole à des événements (SITEVI, Sud de France fête la qualité, salon de l'étudiant, Hydrogaia, Equisud...) pour promouvoir le métier d'agriculteur et les débouchés offerts par le monde rural et agricole

Fin 2013, une convention cadre de partenariat a été signée entre l'enseignement agricole régional et COOP de France Languedoc-Roussillon.

2^{ème} partie

V - Le Programme régional « Enseigner à Produire Autrement » Languedoc-Roussillon

1 – Structuration

Le programme régional « Enseigner à Produire Autrement » intègre la dynamique portée en 2013 par le PREA 2013-2016 dont il complète et enrichit le contenu. (Cf <http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/PROJET-REGIONAL-DE-L-ENSEIGNEMENT>)

Ainsi, sur la période 2014-2018, Le programme régional « Enseigner à Produire Autrement » fixe les lignes directrices et les actions nécessaires pour :

- renforcer le rôle des établissements et de leurs exploitations agricoles (et ateliers technologiques) comme outils de démonstration, d'expérimentation et également comme outils pédagogiques pour accompagner la transition agro-écologique.
- accompagner les équipes pédagogiques.

Il est construit autour de 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : l'évolution des référentiels et des pratiques pédagogiques,
- Axe 2 : la mobilisation des exploitations et des ateliers technologiques comme outils de démonstration et de supports pédagogiques pour enseigner autrement,
- Axe 3 : l'accompagnement des équipes éducatives,
- Axe 4 : l'organisation d'une gouvernance régionale.

Il concerne sept fiches actions du PREA (sur 20) :

- N° 4 : « appui et accompagnement pédagogique des établissements »
- N° 8 : « partenariat régional avec l'enseignement supérieur et la recherche »
- N°10 : « travail en réseaux des exploitations agricoles »
- N°11 : « mise en place d'un schéma régional d'expérimentations et d'innovations sur les exploitations agricoles et les ateliers pédagogiques »
- N°12 : « animer les réseaux des directeurs d'exploitations, des enseignants tiers temps et des chefs de projets... »
- N°15 : « accompagner l'innovation pédagogique au sein des établissements »
- N°17 : « maintenir et promouvoir les disciplines scientifiques »

Les actions proposées sont déclinées en fonction de ces 4 axes. Elles peuvent concerner plusieurs fiches du PREA.

2 – Axe 1 : L'évolution des référentiels et des pratiques pédagogiques

Le bureau des diplômes et les services de l'inspection à la DGER sont en train d'intégrer dans les référentiels une prise en compte des savoirs agro-écologiques.

Les référentiels concernés par la 1^{ère} vague, sont en région Languedoc-Roussillon :

- ❑ Le CAPA secteur production agricole en 2015
- ❑ Le Bac professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole en 2016
- ❑ Le Brevet professionnel « responsable d'entreprise agricole ».
- ❑ Le Brevet de technicien supérieur agricole « analyse et conduite des systèmes d'exploitation » dès 2014

Pour le moment, ces réformes impactent les diplômes agricoles liés à la production et à l'installation (Bac pro CGEA, BTSA ACSE, BP REA...). A terme elles seront étendues à d'autres référentiels.

En région, il sera nécessaire d'accompagner les équipes pédagogiques à la prise en main de ces nouveaux référentiels et de se questionner sur comment utiliser les enseignements laissés à l'initiative des établissements.

(Fiches du PREA concernées : N° 4 et N°17)

L'objectif en région est de permettre l'assimilation des spécificités locales et régionales des nouveaux référentiels nationaux.

actions	Objectifs opérationnels	indicateur	réfèrent
1.1- Mettre en place un plan d'information par établissement.	Mobiliser, sensibiliser la communauté éducative à l'agro-écologie	Nombre de plans mis en place	Un réfèrent enseigner autrement
1.2- Ecrire un module régional « produire autrement » pour les diplômes visant l'installation (BAC PRO CGEA , BTSA ACSE, BP REA) dans le cadre des enseignements laissés à l'initiative des établissements.	Adapter en région des référentiels pour apprendre à enseigner autrement	Nombre de modules mis en place, Nombre d'établissements mobilisés	Un réfèrent enseigner autrement
1.3- Inscrire des enseignants, des formateurs aux journées scientifiques organisées par la recherche et l'enseignement supérieur long.	Conforter les connaissances scientifiques dans les établissements	Nombre d'enseignants et d'établissements mobilisés	Chargé ADTEA - SRFD

3 - Axe 2 : La mobilisation des exploitations et des ateliers technologiques comme outils de démonstration et supports pédagogiques pour enseigner à produire autrement

(Fiches du PREA concernées : N° 8, 11 et 15)

Cet axe comportera deux volets d'actions :

□ volet technique :

Objectif : mobiliser les exploitations agricoles des établissements comme support d'innovation, d'expérimentation en matière de transition agro-écologique (notion d'exemplarité).

actions	Objectifs opérationnels	indicateur	réfèrent
2.1- Mettre en œuvre les sept plans nationaux du programme produire autrement : -Ecophyto, Ambition bio, Plan Energie sur toutes les exploitations, -Apiculture durable, Plan protéines végétales, Semences durables, Plan antibio sur les exploitations concernées.	Mobiliser les exploitations agricoles des établissements comme support d'Innovation, d'expérimentation en matière de transition agro-écologique (notion d'exemplarité)	Tableau de bord régional annuel avec résultats (extraction ALEXIA)	DEAAT
2.2- Participation de chaque exploitation à un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental)		Nombre d'adhésions exploitation/total	DEAAT
2.3-Mettre en place un schéma régional d'expérimentation et d'innovation sur les exploitations et les ateliers technologiques	Optimiser le partenariat régional avec l'enseignement supérieur et la recherche, les chambres d'agriculture et les instituts techniques.	Présentation annuelle du programme au CREA et à la COREDEF	Chargé ADTEA - SRFD
2.4- Réalisation d'un diagnostic des exploitations en matière de performances agro-écologiques (utilisation de l'outil MAAF-ACTA)	Rendre compte des performances de l'exploitation dans les différents domaines et resituer celles-ci pour mettre en évidence les points forts et les points faibles	Réalisation d'un diagnostic par exploitation en 2015 et 2017	DEAAT

□ volet valorisation, diffusion et incitation :

Objectifs :

- ***Renforcer l'utilisation des exploitations agricoles des établissements:***
 - ***comme support pédagogique pour l'ensemble des apprenants des établissements toutes voies de formation confondues : scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue,***
 - ***comme support de démonstration et de diffusion de l'agro-écologie pour les acteurs du territoire notamment les agriculteurs.***
 - **Assurer le transfert et la capitalisation des résultats.**

actions	Objectifs opérationnels	indicateur	réfèrent
2.5- Organiser un séminaire inter régional sur la transition écologique en milieu méditerranéen (PACA – Languedoc-Roussillon)	Mobiliser l'ensemble des partenaires : professionnels, recherche, établissements, conseils régionaux, instituts techniques....	Nombre de participants et de partenaires mobilisés	SREAFE
2.6- Organiser annuellement sur chaque établissement une journée sur la transition agro-écologique à destination des apprenants et des agriculteurs du territoire	Renforcer l'utilisation des exploitations agricoles comme support pédagogique, de démonstration et de diffusion	Nombre de journées organisées par an	Directeur EPLEFPA DEAAT
2.7- Mettre en place un Système d'Information Géographique régional pour capitaliser et partager les données agro-écologiques du réseau des exploitations agricoles (SIGA territoires) couplé avec le logiciel « mes parcelles »	Assurer le transfert et la capitalisation des résultats.	Système opérationnel	DEAAT Chargé ADTEA - SRFD

4 - Axe 3 : L'accompagnement des équipes éducatives

L'objectif en région est de répondre à la demande d'appui et d'accompagnement des équipes éducatives, de contribuer à la professionnalisation de leurs acteurs et à la mutualisation des pratiques et expériences.

(Fiches du PREA concernées : N° 4)

actions	Objectifs opérationnels	indicateur	réfèrent
3.1- Mettre en place des journées d'échanges avec Enseignants/formateurs/DEA, avec participation de partenaires professionnels	Construire des séquences pédagogiques « Enseigner à Produire Autrement sur les exploitations » Mutualiser, échanger et transférer	5 par an : 1/département	Réfèrent enseigner autrement
3.2- Mettre en place une formation : « Organiser une activité pédagogique avec des élèves en vue de produire autrement » à partir de la mallette enquête d'agriculture	Mettre en place une activité pédagogique sur l'exploitation S'appuyer sur l'exploitation pour favoriser l'interdisciplinarité dans les approches pédagogiques : agronomie, histoire/géographie, sciences de la vie et de la terre, physique/chimie, technologie	1 par an	Chargé ADTEA - SRFD
3.3- Création d'une mallette pédagogique régionale sur l'enseignement de l'agro-écologie (extension de la mallette enquête d'agriculture financée par la DRAAF LR)	Outiller les équipes pédagogiques	Réalisation et diffusion de la mallette	SRAL

5 - Axe 4 : L'organisation de la gouvernance régionale

(Fiches du PREA concernées : N° 8,10 et 12)

La gouvernance des missions animation des territoires, expérimentation-recherche, animation du réseau des exploitations et partenariat avec les professionnels est un des points forts de la région Languedoc-Roussillon.

Elle est organisée dans le cadre du pôle Innovation et Développement créé au sein du SRFD en 2009 (0.35 ETP).

Elle fonctionne en s'appuyant sur quelques réseaux bien structurés :

- réseau des directeurs d'exploitation, ateliers technologiques, chefs de projet (3 réunions /an),
- réseau des établissements en matière « d'éducation à l'environnement », de « développement durable » et d' « alimentation sûre et durable »,
- réseau des partenaires professionnels matérialisé par la signature de conventions cadre de partenariat : chambre d'agriculture, COOP de France, FRCUMA, UNEP, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse....
- Réseau des partenaires institutionnels : conseil régional, DREAL, Montpellier SupAgro, Universités, rectorat...
- réseau DRAAF : SREAFE, SRAL, SRISE, mission emploi...

Conformément à la note de service DGER 2014-478 du 20 juin 2014 sur les référents du programme régional "Enseigner à Produire Autrement ", le nouveau réseau des référents Enseigner à Produire Autrement pour la région est en place. Il est constitué de 8 personnes :

- une par département pour l'enseignement public,
- une pour chaque famille pour l'enseignement privé sous contrat (CNEAP, MFR, UNREP)

Ce dispositif existant sera renforcé pour garantir :

- l'exécution et le suivi du plan régional « Enseigner à Produire Autrement »,***
- une mobilisation active de l'enseignement agricole et de ses partenaires pour assurer la transition agro-écologique du Languedoc-Roussillon,***
- un travail en réseau de tous les acteurs mobilisés,***
- l'atteinte des objectifs.***

(Fiches du PREA concernées : N° 8,10 et 12)

actions	Objectifs opérationnels	indicateur	réfèrent
4.1- Organiser et coordonner le travail des référents régionaux Enseigner à Produire Autrement	Assurer et accompagner une mobilisation active de l'enseignement agricole et de ses partenaires pour assurer la transition agro-écologique du Languedoc-Roussillon	Lettre de mission annuelle, Rapport de mission, Entretien d'évaluation	Directeurs EPLEFPA
4.2-Répondre à l'appel à candidature chef de projet pour la rentrée 2016	Mettre en place un coordinateur opérationnel du plan et des différents programmes et actions	Réponse à l'appel à candidature	SRFD SREAFE EPL
4.3- Mettre en place un comité de pilotage du plan « Enseigner à Produire Autrement »	Suivre l'exécution du plan régional « Enseigner à Produire Autrement », Garantir l'atteinte des objectifs.	Deux réunions par an, Un rapport d'exécution annuel,	Chargé ADTEA – SRFD

4.4- Mettre en place une commission inter-services au sein de la DRAAF pour coordonner les plans « Produire Autrement » et « Enseigner à Produire Autrement » dans le cadre du projet stratégique de la DRAAF	Coordonner l'action de tous les acteurs au sein de la DRAAF et des réseaux qu'elle pilote Améliorer la cohérence de l'action	Mise en place d'un plan d'action global, trois réunions par an,	SREAFE SRFD
4.5- Mettre en place un plan de communication des résultats à destination de la communauté éducative et des partenaires	Garantir une mobilisation active de l'enseignement agricole et ses partenaires pour assurer la transition agro-écologique du Languedoc-Roussillon	Un point d'étape annuel : Directeurs, CTREA, CREA, COREDEF	Chef du SRFD

VI – Tableau récapitulatif des actions

Axes stratégiques	actions	réfèrent
Axe 1 : l'évolution des référentiels et des pratiques pédagogiques	1.1- Mettre en place un plan d'information par établissement	Un référent enseigner autrement
	1.2- Ecrire un module régional « Produire Autrement » pour les diplômes visant l'installation (BAC PRO CGEA , BTSA ACSE, BP REA) dans le cadre des enseignements laissés à l'initiative des établissements.	Un référent enseigner autrement
	1.3- Inscrire des enseignants, des formateurs aux journées scientifiques organisées par la recherche et l'enseignement supérieur long	Chargé ADTEA -SRFD
Axe 2 : la mobilisation des exploitations et des ateliers technologiques comme outils de démonstration et supports pédagogiques	2.1- Mettre en œuvre les sept plans nationaux du programme produire autrement : -Ecophyto, ambitionbio, énergie sur toutes les exploitations, -Apiculture durable, plan protéines végétales, semences durables, plan anitbio sur les exploitations concernées.	DEAAT
	2.2- Participation de chaque exploitation à un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental)	DEAAT
	2.3-Mettre en place un schéma régional d'expérimentation et d'innovation sur les exploitations et les ateliers technologiques	Chargé ADTEA -SRFD
	2.4- Réalisation d'un diagnostic des exploitations en matière de performances agro-écologiques (utilisation de l'outil MAAF-ACTA)	DEAAT
	2.5- Organiser un séminaire inter régional sur la transition écologique en milieu méditerranéen (PACA – Languedoc-Roussillon)	SREAFFE
	2.6- Organiser annuellement sur chaque établissement une journée sur la transition agro-écologique à destination des apprenants et des agriculteurs du territoire	Directeur EPLEFPA DEAAT
	2.7- Mettre en place un Système d'Information Géographique régional pour capitaliser et partager les données agro-écologiques du réseau des exploitations agricoles (SIGA territoires) couplé avec « mes parcelles »	DEAAT Chargé ADTEA -SRFD
Axe 3 : l'accompagnement des équipes éducatives	3.1- Mettre en place des journées d'échanges avec Enseignants/formateurs/DEA, avec participation de partenaires professionnels	Référent enseigner autrement
	3.2- Mettre en place une formation : « Organiser une activité pédagogique avec des élèves en vue de produire autrement » à partir de la mallette enquête d'agriculture	Chargé ADTEA -SRFD
	3.3- Création d'une mallette pédagogique régionale sur l'enseignement de l'agro-écologie (extension de la mallette enquête d'agriculture financée par la DRAAF LR)	SRAL
Axe 4 : l'organisation de la gouvernance régionale	4.1- Organiser et coordonner le travail des référents régionaux Enseigner à Produire Autrement	Directeurs EPLEFPA
	4.2-Répondre à l'appel à candidature chef de projet pour la rentrée 2016	SRFD SREAFFE EPL
	4.3- Mettre en place un comité de pilotage du plan « Enseigner à Produire Autrement »	Chargé ADTEA -SRFD
	4.4- Mettre en place une commission inter-services au sein de la DRAAF pour coordonner les plans « produire autrement » et « Enseigner à Produire Autrement » dans le cadre du projet stratégique de la DRAAF	SREAFFE SRFD
	4.5- Mettre en place un plan de communication des résultats à destination de la communauté éducative et des partenaires	Chef du SRFD

Glossaire des sigles

AAP : appel à projet
ADTEA : animation des territoires et des exploitations agricoles
AERMC : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
APIVA : aquaponie innovation végétale et aquaculture
Bac pro CGEA : bac professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole
BP REA : brevet professionnel responsable d'exploitation agricole
BTSA ACSE : brevet de technicien supérieur agricole analyse et conduite des systèmes d'exploitation
CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole
CASDAR : compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural
CFAA : centre de formation d'apprentis agricole
CFPPA : centre de formation professionnelle et de promotion agricoles
CNEAP : centre national de l'enseignement agricole privé
COREDEF : comité recherche développement formation
CRIPT : complexe régional d'information pédagogique et technique
DEA : directeur d'exploitation agricole
DEAAT : directeur d'exploitation agricole ou atelier technologique
DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EDD : éducation au développement durable
EPLEFPA : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
ETP : équivalent temps plein
DGER : direction générale de l'enseignement et de la recherche
DRAAF : direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
FRCUMA : fédération régionale des coopératives d'utilisation des matériels agricoles
LEGTA : lycée d'enseignement général et technologique agricole
LRIA : Languedoc-Roussillon industries agroalimentaires
MAAF : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAE : mesures AgroEnvironnementales
MFR : maison familiale et rurale
PBI : protection biologique intégrée
PAM : plante aromatique méditerranéenne
PAPPH : plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles
PerFea : performance globale des exploitations agricoles
PREA : programme régional de l'enseignement agricole
RMT : réseau mixte technologique
SRAL : service régional de l'alimentation
SREAFE : service régional de l'économie agricole, de la forêt et de l'environnement
SRFD : service régional de la formation et du développement
SRISE : service régional pour l'information statistique et l'économie
UNREP : union nationale rurale d'éducation et promotion
UTH : unité travail homme

Carte du réseau des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements publics du Languedoc – Roussillon

